



Activités d'assistance technique de l'OMC dans le domaine SPS en 2026

Le Secrétariat de l'OMC prévoit de tenir en 2026 les activités d'assistance technique suivantes consacrées à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) :

Cours sur les éléments clés pour participer au Comité SPS (en français)



- Hybride (virtuel et Genève (Suisse)) : **du 1er octobre au 19 novembre 2026.**
- Admissibilité : Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs.
- Public cible : Fonctionnaires gouvernementaux directement chargés des questions SPS.
- Date limite pour la présentation des demandes : **15 juin 2026**
- Lien pour candidater : <https://worldtradeorganization.wufoo.com/forms/kangl9q047b45s/>
- Procédure de demande : Les candidats intéressés des Membres de l'OMC et observateurs auprès de l'Organisation admissibles sont invités à candidater directement et les Missions concernées seront informées avant la sélection finale des candidats.

Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS

(<https://www.learning.wto.org>)

- En anglais, espagnol et français, disponibles tout au long de l'année.

Séminaires SPS nationaux

- Les Membres de l'OMC et les observateurs admissibles peuvent présenter une demande au moyen du système de gestion de l'assistance technique : <https://tams.wto.org>.



Atelier thématique SPS sur la transparence (en anglais, français et espagnol)

- Genève (Suisse) : **22 et 23 juin 2026**
- Admissibilité : Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs.
- Public cible : Autorités nationales responsables des notifications SPS et Points d'information SPS.
- Date limite pour la présentation des demandes : **17 avril 2026**
- Procédure de demande : Les gouvernements des Membres de l'OMC et observateurs auprès de l'Organisation admissibles ont été invités à présenter la candidature de fonctionnaires pour examen dans le cadre du processus de sélection en avril 2026. Une lettre d'invitation accompagnée du formulaire de demande a été distribuée aux gouvernements admissibles au bénéfice de l'assistance technique via leur Mission permanente auprès de l'OMC.



Ateliers régionaux sur l'Accord SPS. À la demande d'organisations régionales

- Pour soumettre une demande : Les organisations régionales (ou un Membre en liaison avec une organisation régionale) doivent soumettre une lettre officielle indiquant l'objet et les résultats escomptés de l'atelier, leur contribution attendue et les dates proposées. Cette demande doit être adressée au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) par courriel à l'adresse suivante : ittcregionaldesk@wto.org.
- Les programmes, conditions de participation et critères de sélection seront définis pour chaque activité.



Pour plus de renseignements sur les activités d'assistance technique SPS en 2026, veuillez consulter le document [G/SPS/GEN/997/Rev.16](https://www.wto.org/gsp/gen/997/rev.16) et ses addenda, et le portail de l'assistance technique SPS : <http://www.wto.org/sp/ta>.

